

BSV GRANDES CULTURES - N°27

22 septembre 2026

Sommaire

[A retenir cette semaine](#)

[Curseurs de risque](#)

[Météo](#)

[Colza](#)

[Maïs](#)

[A surveiller](#) : Datura

[Biodiversité des champs](#)



A retenir cette semaine

Colza

De levée à 4 feuilles. Hétérogénéité de développement face au manque d'eau. Fortes difficultés de levée avec sols très secs sur certains secteurs ayant reçu très peu d'eau. A l'inverse, bon développement sur d'autres secteurs ayant reçu plusieurs passages orageux depuis le mois d'août.

Grosse altise : activité en voie de généralisation mais sans vol massif. **La surveillance est impérative sur des parcelles en difficulté de levée où le risque est élevé. Le traitement insecticide n'est pas contre pas systématique. Il n'est pas justifié en-dessous du seuil de risque** : 80 % des pieds avec morsures et 25 % de la surface foliaire touchées (voir rubrique correspondante ci-dessous).



La cuvette jaune est à positionner dès le semis pour capter l'arrivée des ravageurs !

Hors réseau signalement de dégâts ponctuels d'Héliothis en Loire Atlantique et de dégâts de pigeons en Loire Atlantique sur secteur limitrophe avec Ile et Vilaine.

→ Cet été, vous avez été témoin de la pullulation de punaises des céréales, insecte méconnu. Votre retour est précieux pour Terres Inovia : **répondez à leur enquête** ([en cliquant sur le lien](#)) pour signaler vos observations.

Faible activité des autres ravageurs.

Maïs

Faites remonter vos observations de larves de pyrales et sésamies (comptages larvaires). Nombreux signalements de Datura dans les parcelles.

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le [site de la DRAAF](#), le [site de la chambre d'agriculture des Pays de la Loire](#) ou sur le [site de Polleniz](#)

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution : <https://ecophyto-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/surveillance-biologique-du-territoire/bulletin-de-sante-du-vegetal>

Avec le
soutien
financier de





Curseurs de risque _____

Colza

Limaces : météo défavorable. Risque faible.



Rouille jaune : En **augmentation**. – **Soyez vigilants** y compris sur les variétés ayant des notes de résistance élevées (risque de contournement de résistance).



Grosses altises : Généralisation du vol. Surveillance impérative et régulière sur parcelles en difficultés de levée.



Tenthrèdes de la rave : premières captures, ravageur à surveiller.



Pucerons : aucun signalement cette semaine.



Prévisions météorologiques

MARDI 22	MERCREDI 23	JEUDI 24	VENDREDI 25	SAMEDI 26	DIMANCHE 27	LUNDI 28
						
12° / 28°	12° / 29°	12° / 28°	13° / 31°	13° / 25°	14° / 25°	15° / 23°
▲ 15 km/h	▼ 15 km/h	◀ 10 km/h	◀ 10 km/h	▲ 10 km/h	◀ 10 km/h	◀ 15 km/h 45 km/h

Prévisions météorologiques sur la ville d'Angers (source : météo france. [Cliquez sur le lien pour les données actualisées](#))

Fin de semaine estivale et très ensoleillée, marquée par des températures maximales particulièrement élevées qui dépasseront 30°C. À partir de ce week-end, le temps devrait changer avec l'arrivée de nombreux nuages, une baisse progressive du thermomètre et le retour d'un climat instable potentiellement accompagné de quelques pluies.

Colza

Réseau d'observation

17 parcelles sont actuellement remontées sur l'outil de saisie (Vigicultures) avec la répartition suivante :

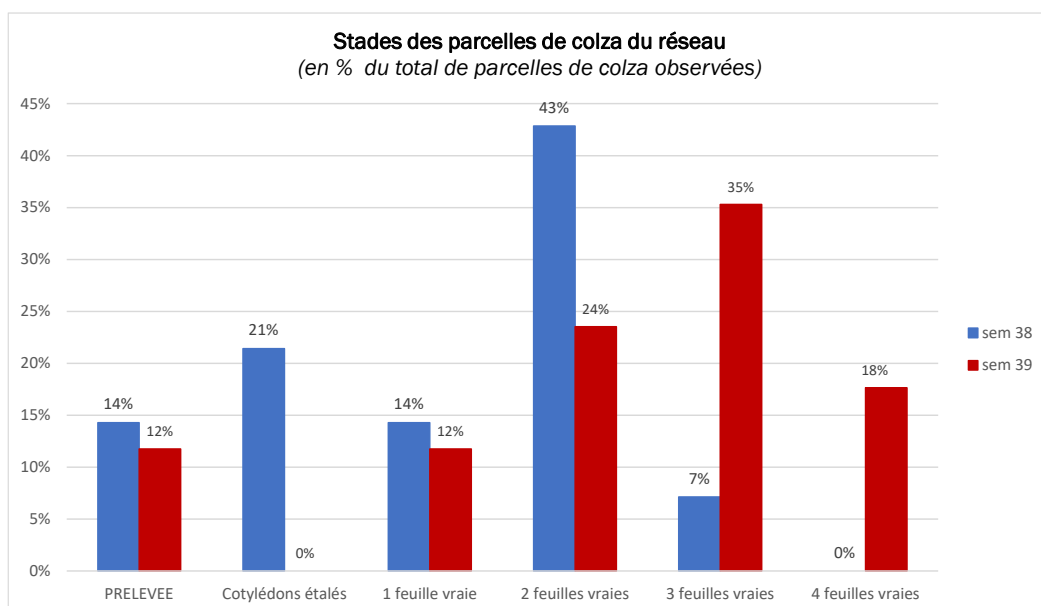
- 1 en Loire-Atlantique, 3 en Maine-et-Loire, 3 en Mayenne, 5 en Sarthe et 5 Vendée

Le réseau se met en place. Certaines parcelles pourraient être retournées face au problème de levée lié au manque d'eau.

Stade phénologique et état des cultures

Les stades des colzas sont actuellement compris entre **levée** et **4 feuilles étalées** pour des semis entre le 15 août et le 5 septembre. Il y a **une réelle hétérogénéité de développement face au manque d'eau avec des difficultés de levée sur certains secteurs** : centre ouest Vendée, Est Loire Atlantique, Sud Mayenne, Nord Sarthe.

Cette situation est particulièrement problématique, exposant les parcelles toujours en cours de levée aux attaques des principaux ravageurs (altises, tenthrèdes, punaises des céréales).



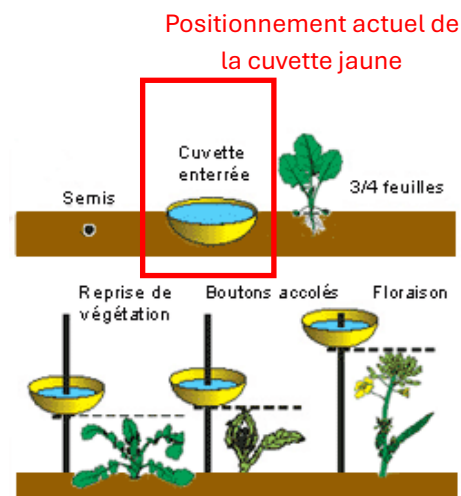
Cuvette jaune : outil indispensable pour suivre les insectes

Dès la levée du colza, installez votre cuvette jaune.

Pour l'altise d'hiver, non sensible à la couleur jaune, la cuvette doit être **enterrée** (bord supérieur à 1-2 cm au-dessus du sol).

Pour les autres insectes, la cuvette doit toujours être comme « posée » sur la végétation. Le fond de la cuvette suit le niveau supérieur de la végétation. Placer la cuvette à au moins 10 m de la bordure de la parcelle.

Remplir la cuvette d'eau avec quelques gouttes de mouillant (liquide vaisselle).



Punaises du colza



Petites punaises à différents stades pouvant être observées en nombre sur colza (Source : laboratoire d'éco-entomologie)

De **petites punaises** sont observées depuis cet été en très grand nombre dans certaines parcelles voire dans des maisons à proximité de ces dernières. Les conditions chaudes leur sont favorables. Actuellement, ces insectes se déplacent vers de la végétation encore verte à cette période et particulièrement vers les **colzas en cours de levée**. En cas de forte présence, les **piqûres de ces punaises** peuvent provoquer le **dépérissement des jeunes colzas**. Le retour de la pluie devrait permettre de réguler les populations.

Ces punaises sont observées dans plusieurs parcelles hors réseau sur l'ensemble de la région. Dans certaines parcelles, les dégâts sont importants (d'1/3 de la parcelle à l'ensemble de la parcelle détruite).

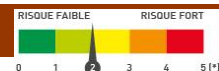
Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page : <https://www.terresinovia.fr/fr/actualites/punaises-sur-jeunes-colzas-des-attaques-intenses-en-recrudescence>



Vous avez observé des punaises sur vos parcelles : **Signalez-le** pour nous aider à mieux comprendre cet insecte

Accès à l'enquête

Limaces



Observation et analyse de risque

La surveillance des **limaces** doit commencer avant le semis et se poursuit jusqu'à la fin de la période de risque (4 feuilles du colza).

Positionnez vos pièges pour suivre l'activité des limaces. **L'absence de précipitations n'est pas favorable à leur activité** mais la rosée matinale parfois présente peut rendre les conditions plus humides et expliquer quelques dégâts dans certaines parcelles.

La météo n'est actuellement pas favorable à l'activité de ce ravageur. Très peu d'observations.

Détection d'une limace sous 1 piège en Maine et Loire sans signalement de dégâts sur feuille. Quelques morsures sur 1 parcelle en Maine et Loire et 1 en Sarthe en bordure (5-10 % de la surface foliaire touchée en bordure et 2 % dans le reste de la parcelle).

Des auxiliaires prédateurs de limaces (**carabes** et **staphylins**), sont fréquemment observés sous les pièges : ils peuvent réguler les populations de limaces.

Évaluer le risque de présence de limaces sur ses parcelles : [Grille ACTA-De Sangosse](#)

Le risque climatique est actuellement **faible**.

Pour piéger efficacement, il faut :



- Bien plaquer les pièges au sol pour conserver l'humidité et isoler des écarts de températures
- Couvrir 1m² avec les pièges et positionner les pièges à la fois en bordure (premières attaques de limaces) et à l'intérieur de la parcelle
- Garder la surface du piège humide (possibilité de tremper le piège dans l'eau)
- Faire le comptage le matin (avant des températures trop élevées)

Méthodes
alternatives



- Préparation fine du sol en surface pour éviter les refuges aux limaces
- Soigner le semis pour une levée rapide et un bon démarrage de la culture et ainsi limiter la durée de la phase sensible
- Utilisation du phosphate ferrique



Période de risque

De la germination à 3 feuilles

Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil de risque pour les limaces. L'intérêt d'une intervention s'évalue en fonction du stade de la culture, des populations de limaces présentes, du niveau de risque à la parcelle, des conditions climatiques à la levée, des dégâts observés et de la dynamique de pousse du colza.

Petites altises ou altises des crucifères



Observations et analyse du risque

1 parcelle en Maine et Loire et 1 en Vendée ont capturé dans leur cuvette jaune respectivement 2 et 1 petites altises.

Voir rubrique pour l'analyse des morsures et des dégâts qui sont peu distinguables avec ceux de la grosse altise.

Les conditions climatiques actuelles sont **favorables** à ce ravageur. Les petites altises peuvent être observées dès la levée de la culture et dans les premières semaines. Le risque est actuellement **faible**.

Les petites altises sont présentes de façon variable dans les anciennes parcelles de colza présentant des repousses. Le risque est élevé dans le cas de parcelles de colza bordant ou environnant d'anciennes parcelles de colza où elles sont observées.

Méthodes
alternatives



Il est préférable de **ne pas détruire des repousses de colza** pendant la période de levée du colza pour limiter les déplacements de populations d'une parcelle à une autre aux stades les plus sensibles des nouveaux colzas



Petite altise : petit coléoptère de 2 à 2,5 mm, noir ou bicolore (larges bandes jaunes latérales sur les élytres)

Période de risque

De la levée au stade 3 feuilles

Seuil indicatif de risque

A partir de 8 pieds sur 10 porteurs **ET** 25 % de la surface foliaire consommées

Grosses altises ou altises d'hiver



Positionnez bien vos cuvettes (enterrées) dans les parcelles ! Voir encart ci-dessus.

Observations et analyse de risque

24 grosses altises ont été piégées cette semaine dans 8 parcelles (1 en Loire Atlantique, 1 en Maine-et-Loire, 2 en Mayenne, 3 en Sarthe et 1 en Vendée). **L'arrivée de ce ravageur se généralise à l'ensemble de la région.**

Par contre, pas de pic de vol massif observé avec au maximum 7 grosses altises capturés dans 1 parcelle en Sarthe.

La douceur et le temps ensoleillé favorise l'activité de cet insecte mais la sortie de diapause ne semble pas actée, sans doute par manque de baisse des températures.



Le vol des grosses altises se déclenche lors d'une remontée des températures au-dessus de 20°C après un épisode plus frais (sortie de diapause), souvent autour du 20 septembre en Pays de la Loire.

Les parcelles en cours de levée sont particulièrement à risque. **La surveillance est impérative et doit être régulière** sous peine de se faire surprendre !

Le traitement insecticide n'est pas systématique en cas de présence d'altises. Il n'est pas justifié en-dessous du seuil de risque : 80 % des pieds avec morsures et 25 % de la surface foliaire touchées (voir photo ci-dessous). Prendre en compte la dynamique de développement de la parcelle.



Des analyses de larves faites en Pays de la Loire montrent depuis plusieurs années que les populations de grosses altises résistantes aux pyréthriinoïdes sont bien installées dans notre région.

Des **morsures d'altises** (petites et/ou grosses) sont signalées sur 11 parcelles du réseau. Indicateur en hausse.

- En bordure : sur 37 % des plantes en moyenne (1 à 100 % des plantes touchées).
- En parcelle : sur 32 % des plantes en moyenne (1 à 90 % des plantes touchées).

3 parcelles dépassent le seuil de 80 % des pieds touchés.

La **surface foliaire détruite** progresse et oscille en moyenne à 7 % (de 1 à 25 %) pour 11 des parcelles touchées.

Seule 1 parcelle en Loire Atlantique dépasse le seuil de 80 % des pieds touchés et 25 % au moins de la surface détruite.

Le risque est **moyen** et il **pourrait/devrait augmenter au cours des prochaines semaines.**



Reconnaissance et caractéristiques

Gros coléoptère (**3 à 5 mm**) noir et **brillant** avec des reflets bleu métallique sur le dos. L'extrémité des pattes, des antennes et de la tête est roux doré.

Le vol est déclenché par une chute des températures suivie d'une remontée au-delà de 20°C.

Plus d'informations sur la fiche « [COLZA : gagner la course contre les altises d'hiver](#) »



Période de risque

De la levée au stade 3 feuilles

Seuil indicatif de risque

A partir de 8 pieds sur 10 porteurs de morsures **ET** 25 % de la surface foliaire détruite



Moins de 25 % de la surface foliaire détruite



Plus de 25 % de la surface foliaire détruite

Pucerons



Observations et analyse de risque

Aucun signalement.

Période de risque

Jusqu'au stade 6 feuilles (B6)

Seuil indicatif de risque

A partir de 20 % de plantes porteuses de pucerons *Pucerons cendrés (CAPDL)*



Pucerons verts (CAPDL)

Tenthrèdes de la rave



Observations et analyse de risque

Premières captures en cuvette jaune d'adultes de **tenthrèdes de la rave** signalées sur 1 parcelle de Mayenne (6 individus) et sur 1 parcelle en Loire Atlantique (3 individus).

3 parcelles signalent la présence de larves sur plantes. Il s'agit des 2 parcelles précédemment citées avec peu de dégâts en Mayenne (quelques morsures < 1 % de la surface foliaire) mais une pue plus de dégâts sur celle de Loire Atlantique avec 10 % de la surface foliaire détruite sur 50 % des poieds. La 3^{ème} parcelle se situe en Maine et Loire avec des attaques très localisées (10 % de la surface) dans la parcelle avec entre 40 à 95 % de la surface foliaire détruite sur ces zones.

La météo est propice à ce ravageur mais le risque reste globalement **faible** à l'échelle de la région.



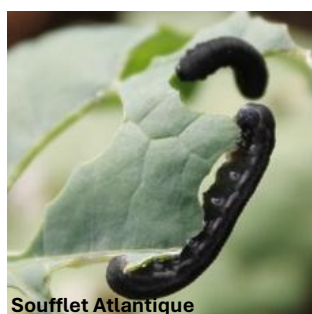
RAPPEL

L'adulte n'est pas nuisible. C'est la larve (fausse chenille gris verdâtre à noire d'environ 2 cm) qui cause des dégâts. Elle consomme rapidement le limbe des feuilles, ne laissant que les nervures.

La présence d'un grand nombre d'adultes n'occasionne pas forcément le développement d'un grand nombre de larves.



Tenthrède de la rave adulte



Larves de tenthrède de la rave



Dégâts de tenthrède de la rave

Période de risque

De la levée au stade 6 feuilles (B6)

Seuil indicatif de risque

A partir de 25 % de la surface foliaire détruite et en conditions favorables de développement du ravageur.



Maïs

Stade phénologique et état des cultures

Les parcelles sont en majorité déjà ensilées. Certaines parcelles (principalement au nord de la région) sont entre les stades grains laiteux et grains pâteux.

Comptage larvaire : pyrales et sésamies

Faire un bilan des infestations larvaires dans vos parcelles avant la récolte permet d'estimer le niveau de risque pour la prochaine campagne.

On considère **qu'au-delà de 0,8 larve par plante, le seuil de risque pour l'année suivante est atteint.**

Méthode de comptage :

Les suivis doivent se faire dans différentes zones de la parcelle éloignées les unes des autres et des bordures.

Sur une parcelle :

1. Observez **20 plantes sur 5 zones** éloignées les unes des autres et des bordures (total : 100 plantes). Notez la présence de dégâts (trou d'entrée d'une larve, tige cassée, sciure...).
2. Prélevez 5 plantes au hasard par zone pour les disséquer et comptez le nombre de larves dans les tiges et dans les épis. Il est intéressant de distinguer les larves de pyrales des larves de sésamies.

Merci de faire remonter vos comptages larvaires sur le lien : <https://forms.gle/sfYzCmn5EYgNDbjCA> ou directement sur vigicultures.

Les données recueillies permettront d'alimenter le BSV Bilan et d'informer sur la pression pyrale et sésamie pour l'an prochain.

Méthodes alternatives



La première méthode de lutte contre les pyrales et les sésamies est le broyage fin des résidus de cannes après récolte. Cette méthode permet de détruire une grande partie des larves et d'exposer les autres au froid et aux prédateurs. Cette intervention peut permettre d'éliminer 50 à 70 % des larves (sources Arvalis).

Chrysomèle des racines du maïs

La **chrysomèle du maïs** (*Diabrotica virgifera*) est un petit coléoptère qui pond en été dans les champs de maïs. Ce sont les larves qui vont occasionner les dégâts l'année suivante en dévorant les racines du maïs. Il s'agit d'un insecte de 5 à 7 mm de long originaire du continent américain qui a été introduit accidentellement en Europe de l'Est. Les premières détectations en France remontent à 2002. Depuis les populations augmentent principalement en Alsace et Rhône-Alpes.

Depuis 2017, la chrysomèle est présente en Poitou-Charentes mais l'insecte n'a jamais été détecté en Pays de la Loire.

Pas de détection lors de cette campagne.



A surveiller

Datura (Datura stramonium)

Des plants de Datura sont signalés sur certaines parcelles.

La présence de graines de **datura** dans les matières premières de l'alimentation animale est réglementée. En effet, les graines contiennent des alcaloïdes tropaniques, molécules très toxiques.

L'élimination mécanique des graines dans les lots est difficile.

Le développement végétatif luxuriant rend le datura très concurrentiel des cultures estivales (maïs, tournesol, soja...).

Comment le reconnaître ?

Les cotylédons sont grands et lancéolés, avec un pétiole court et muni de poils fins et courts. Les nouvelles feuilles sont légèrement couvertes de poils blanchâtres qui disparaissent ensuite. Le pétiole reste poilu.

La plante dégage une odeur peu agréable (proche du sureau).



Plantule



Plante adulte



Plante adulte et graines

Biologie

Il s'agit d'une adventice estivale annuelle. Elle lève d'avril à septembre, de façon échelonnée.

La persistance du stock semencier dans le sol est forte. Elle est capable de germer à 15 cm de profondeur.

On la rencontre le plus souvent dans les parcelles de maïs et de tournesol. La plante se plaît dans les sols riches en azote.

Pour en savoir plus : <https://www.arvalis.fr/infos-techniques/connaitre-la-biologie-du-datura-pour-mieux-le-combattre-en-culture-de-mais>

Pour en savoir plus sur les espèces exotiques envahissantes en Pays de la Loire : https://polleniz.fr/wp-content/uploads/2026/01/NEWS-RAE-EEE_refonte.pdf

Biodiversité des champs

Auxiliaires actuellement observés dans les parcelles

Carabes (prédateurs de limaces et autres organismes du sol)



Staphylin odorant



Notes nationales biodiversité

Consultez l'ensemble des fiches biodiversité en cliquant sur les images ci-dessous :



**Et 3 nouvelles notes
nationales à
consulter !**



Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

Réseau de surveillance biologique du territoire 2026 Pays-de-la-Loire

Rédacteurs : Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire – Alexia Barrier et Etienne Barbarit

Directeur de publication : Philippe Dutertre - président de la commission végétal de la chambre d'agriculture de région Pays-de-la-Loire

Groupe technique restreint : Arvalis, Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire, Coop de France Ouest, Négocier Ouest, Terres Inovia

Observateurs : Agriculteurs, Agrial, Arvalis, Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire, Coop Herbauges, GEVES, Hautbois SAS, Pelé agri-conseil, Soufflet, Lycées agricoles

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles